

# NP GESTION PRIVÉE : DU SUR-MESURE POUR VOTRE PATRIMOINE

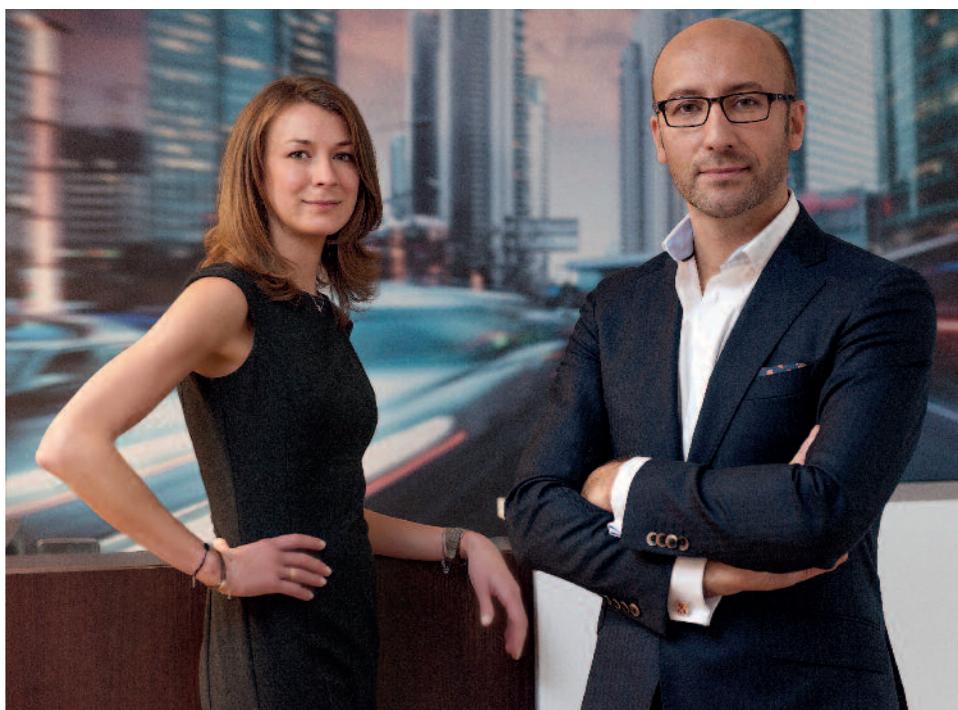
La disponibilité, l'indépendance et l'expertise caractérisent le conseil en gestion de patrimoine indépendant. Quels en sont les ressorts ? Entretien avec Vanessa Naslot et Florent Paquez du cabinet NP Gestion Privée.

*Le métier de conseil en gestion de patrimoine indépendant est reconnu à l'étranger. Il connaît un fort développement en France. Quel est son poids dans le monde du conseil financier ?*

En France, les conseillers en gestion de patrimoine sous statut libéral représenteraient la quatrième banque, avec près de 100 milliards d'actifs confiés par les clients, et quelque 3 000 cabinets en activité. Mais, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui ont une longue culture du conseil indépendant, en dénombrent 5 à 10 fois plus.

*Pourquoi ce développement ?*

Le métier répond à la complexification croissante de la fiscalité, à la baisse généralisée des rendements de l'épargne classique ; le tout dans un contexte économique incertain pour nos retraités. La profession a su s'adapter aux nouveaux modèles de consommation, comme l'exigence de disponibilité. Pour nos clients, nous répondons "présents" tous les jours de l'année, et sans contrainte horaire. Plus que jamais, la gestion de patrimoine est au cœur des préoccupations de chacun. Elle porte sur des questions-clés : comment se constituer un complément de revenus ? Pourquoi investir dans l'immobilier ? Comment mieux protéger son conjoint... A noter que notre expertise concerne autant les cadres trentenaires en constitution de patrimoine, que les investisseurs avertis, les dirigeants d'entreprises, les professions libérales ou les expatriés...



© David Richalet

tiellement par recommandation, parfois sur trois générations !

*Quelle garantie d'indépendance apportez-vous ?*

Notre cabinet n'entretient aucun lien capitalistique avec ses partenaires. Nous sommes donc indépendants dans le choix de nos solutions de placements. Nous collaborons potentiellement avec toutes les compagnies d'assurances et sociétés de gestion.



*Quelle est sa valeur ajoutée ?*

Nous sommes consultants et intermédiaires en placements. Nous sommes en partie rémunérés au succès : plus la performance des placements est forte, plus notre rémunération est élevée. Nous avons donc des intérêts communs avec nos clients ! Pour chacune de nos préconisations, nous justifions nos choix. Le conseil se déroule en plusieurs étapes, validées par nos clients, et sécurisées par une « lettre de mission ». Notre valeur ajoutée réside dans le déploiement d'une stratégie patrimoniale et fiscale, véritablement adaptée à la situation familiale de nos clients.

C'est pourquoi nos clients sont aujourd'hui nos premiers prescripteurs. La relation s'inscrit dans le temps, et notre publicité se fait essen-

*En quoi la profession de conseiller financier a-t-elle changé ?*

Notre métier est devenu indispensable pour quiconque cherche des réponses construites, centrées sur sa situation personnelle. Il est au croisement des métiers d'expertise financière, comptable, fiscale et juridique, facilitant de fait la prise de décision.

Aussi, les compétences déployées nécessitent une validation par un organisme d'Etat, l'ORIAS, lequel délivre les agréments indispensables à l'exercice de la profession. Notre Cabinet est en outre affilié à la Chambre Nationale des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CNCGP), qui veille au strict respect des réglementations.

**NP Gestion Privée**

Dirigeants Associés : Vanessa Naslot et Florent Paquez.

39, chemin du Vieux Chêne, Inovallée,  
38240 Meylan. Tél. : 04 76 25 50 99.

[www.np-gestionprivee.fr](http://www.np-gestionprivee.fr)